

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 33

Artikel: Régates internationales à Vevey
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193090>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Régates internationales à Vevey.

Une belle et intéressante fête, organisée par la Société de sauvetage du lac Léman et les sociétés nautiques de Vevey, aura lieu dans cette ville le 21 courant. De grandes régates et des courses de sauvetage ont été organisées de manière à leur donner le plus d'attrait possible et tout l'éclat des anciennes fêtes de navigation abandonnées depuis plus de dix ans.

Les courses de sauvetage seront fournies par 8 équipes à 10 rameurs : Bellevue, Meillerie, St-Gingolph, Bouveret, Territet, Ouchy, Morges et Vevey ; — 4 équipes à 8 rameurs : Evian, Cully, St-Prex et Vevey-Plan ; — 6 équipes à 6 rameurs : Genève, Hermance, Thonon, Nyon et Versoix.

La distance à parcourir est de 2000 m. Au retour, le sauvetage d'une embarcation submergée sera effectué à 400 m. du point d'arrivée.

La première *Fête du lac* ou *Fête de la Navigation de Vevey*, a eu lieu en juin 1863. Le concours de régates fut très fréquenté. Plus de 800 personnes prirent part au cortège d'inauguration, qui offrait un très beau coup d'œil. On y voyait des costumes de marins, le char de Neptune, le trône du Génie des eaux, le pavillon des prix, etc.

Le soir, grande illumination et fête vénitienne.

La Société de Navigation d'Ouchy offrit une magnifique coupe en signe d'amitié et de fraternité ; puis vint la présentation d'un très beau drapeau de la part des dames de Vevey et de la Tour.

D'un autre côté, les élèves de M. Sillig offrirent aussi une coupe à la Société de Navigation de Vevey et de la Tour-de-Peilz, non comme un prix à décerner, mais comme un hommage destiné à rappeler aux membres de cette société que de jeunes représentants des principales nations des deux hémisphères ont applaudi à sa naissance et fraternisé avec ses fondateurs.

Avant le départ de la parade, on chanta le couplet suivant, paroles de M. Buvelot, musique de Maillard :

Du vieux Léman, c'est aujourd'hui la fête,
 Il s'est paré de sa robe d'azur ;
 Les bords fleuris que son onde reflète,
 Comme ils sont beaux, comme leur ciel est pur !
 Tandis qu'au loin soupire l'esclavage,
 Que l'égoïsme en resserre les nœuds,
 O liberté, sur cet heureux rivage,
 Viens couronner les vainqueurs de nos jeux !

Peur et choléra. — Hygiène.

Il est démontré, dit un docteur de Paris, qu'une des grandes causes de la propagation des épidémies de peste jadis, ou de choléra aujourd'hui, est la peur.

... qui fait bondir la bête au cœur de l'homme,
 Qui, dégradante au fond, est maladroite en
 Car l'ennemi vous vise. [somme,

La peur affaiblit les moyens de résistance, engendre des milieux favorables à l'éclosion des microbes et est la pire fournisseuse des épidémies. Des enthousiastes du microscope disent même qu'il y a un microbe de la peur.

Un écrivain faisait remarquer l'autre jour que ce qu'il y a de plus effrayant dans le choléra, c'est son nom. Ces sept lettres réunies : *choléra*, ont une horrible harmonie imitative. On devrait toujours donner aux maladies, ajoute-t-il, un nom aimable. *Anémie* est un mot charmant, par exemple : « Il a une anémie, il se meurt d'anémie ! » Cela vous a un petit air doux et poétique. Aussi l'anémie a-t-elle été longtemps une maladie à la mode ; c'est son nom qui la faisait si bien porter. Les médecins devraient donc prendre le parti de baptiser de noms galants les maux qui atteignent l'humanité. En enlevant à certaines maladies le caractère brutal de leur nom, on ferait plus pour la guérison que toute la Faculté avec ses ordonnances.

Le Parisien ne paraît cependant pas trop se frapper de l'épidémie actuelle, car on entend chanter dans les faubourgs :

V'la l'choléra, v'la l'choléra,
 V'la l'choléra qu'arrive !
 De l'une à l'autre rive
 Tout le monde en cla'ra.

Mais, en somme, la peur ne se commande pas et ne peut pas toujours se maîtriser. Il est donc juste qu'on oppose aux dangers de l'épidémie autre chose qu'une sérénité de stoïcien.

Quelle que soit l'eau qu'on boive, il est prudent de la couper avec une petite quantité d'alcool ou de liqueur sucrée. De préférence boire un thé fait avec des feuilles d'oranger coupées et des carminatifs comme la mélisse, le fenouil, la sauge, les grains d'anis, etc.

Puis ventilation énergique dans l'appartement. La nuit, laissez pénétrer dans vos chambres de l'air du dehors par une petite ouverture en biseau, la baie tournée du côté opposé à la tête du lit.

Le *buen-retiro* doit être soigneusement désinfecté avec une solution de sulfate de cuivre ou de chlorure de zinc.

Soyez extrêmement réservé sur l'emploi de la glace et des boissons glacées.

La kola, ce médicament de résistance auquel la thérapeutique a enfin accordé sa place, peut être recommandée.

Par ces températures tropicales, trop de gens se figurent qu'on peut conserver son régime habituel, boire « à sa soif » et user de tout sans mesure ; c'est là une dangereuse erreur. On ne doit pas boire « à sa soif », et encore faut-il choisir ses boissons. L'eau doit être ingérée en petite quantité ; les boissons doivent être toniques ; le vin est en première ligne une boisson hygiénique ; puis la bière, boisson médiocre.

On assiste parfois à de véritables « beuveries » durant les grandes chaleurs. Les cafés, les brasseries sont envahis ; on s'attable autour de toutes les boissons possibles qu'on ingère sans mesure, gloutonnement, au mépris de la raison et de l'hygiène.

Et le lendemain de ces excès, l'estomac ne digère plus, les intestins sont congestionnés.

Recommencez une fois ou deux, et si vous n'avez pas la cholérine « c'est qu'un Dieu vous protège ».

En 1831, lors de la première invasion du choléra à Paris, les gens qu'on admira le plus furent les comédiens, qui conservèrent tout leur sang-froid. Pas un n'abandonna les planches. Ils rendirent alors autant de services que les pharmaciens, car un vaudeville joyeux, c'est de la médecine morale. L'un d'eux chantait le couplet suivant :